

- RENCONTRE AVEC SABINE ROUS
- LOI M.A.P.T.A.M: LES CHANGEMENTS
- LES TEMPS FORTS DE 2018

SOMMAIRE

· En action	3
· Rencontre avec Sabine Rous	4
· Enfance, Jeunesse et Education	6
· Culture	- 11
· La fête en images	12
· Extrait du discours du 19101118	13
· A vos agendas	14
· Sports et Associations	16
· Instantants	19
· Centre Socioculturel Municipal	20
· M.A.P.T.A.M	22
· Bonne resolution	23
• Expression des Conseillers_	24
· Avis d'enquête publique : P.L.V	25
· Entreprises, Commerçants et Artisans d'Aigues-Mortes	
et Artisans d'Aigues-Mortes	26

• Directeur de la publication : Le Maire d'Aigues-Mortes

- **Rédaction** : Mairie Aigues-Mortes
- Crédits photos : Services Municipaux Mairie Aigues-Mortes avec le concours de Mariel Murigneux et Florent Barcelo
- Création graphique, maquette et réalisation : Service Culture et Communication Mairie d'Aigues-Mortes
- Imprimé à 5 500 exemplaires sur papier à 100% recyclé avec de l'encre végétale
- Imprimerie : LPJ Hyppocampe Bulletin Municipal N°10 Dépôt légal : Janvier 2018 HÔTEL DE VILLE

Place Saint Louis 30220 Aigues-Mortes Tél: 04 66 73 90 90 Fax: 04 66 53 86 09

contact@ville-aigues-mortes.fr Facebook: Aigues-Mortes Actualités http://ot-aiguesmortes.com http://ville-aigues-mortes.fr



E D I T O

Décembre étant traditionnellement dévolu aux fêtes de fin d'année, le mois de janvier est quant à lui tourné vers l'avenir : je m'associe au Conseil Municipal et au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2018! Je formule le vœu que ce nouvel an soit source de bonheur, de santé et de sérénité pour chacun d'entre vous.

Dans ce premier numéro de l'année, les sujets qui font l'actualité de notre commune seront détaillés : les modalités de mise en application de la loi M.A.P.T.A.M, la sécurité avec les chiffres de la délinquance en baisse, un zoom sur l'enfance et le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, lien social, les emménagements et entretiens de voiries et des équipements publics, etc...

Vous découvrirez également en avant-première le programme des manifestations municipales, ainsi qu'un agenda des temps forts associatifs : sport, culture, traditions, patrimoine,... Sans oublier une présentation de la nouvelle médiathèque intercommunale, dont les travaux débuteront fin d'année, à proximité de l'école primaire Charles Gros : 1200 m² dédiés à la lecture et à la découverte, avec un auditorium pour accueillir conférences, projections et spectacles. Coup de cœur, Retour en images, Instantanés, En action : l'occasion au fil de votre lecture, de suivre les réalisations destinées à améliorer votre cadre de vie, au quotidien.

Que 2018 soit sereine et solidaire,

Vous vène souveta, en touti uno bono e urouso annado de 2018!

Pèire Mauméjean Conso d'Aigo-Morto





AIGUES-MORTES _____action

DÉLINQUANCE EN BAISSE

La vigilance de chacun et le travail remarquable de la Police Municipale et de la Gendarmerie ont fait chuter la délinquance sur notre commune de près de 26.2%. L'atteinte aux biens, à l'intégrité physique et à la santé/environnement ont respectivement chuté de -5.8%; -25% et -44%. Les infractions à la règlementation ont quant à elles diminué de 60%. La sécurité et la tranquillité sont au cœur des préoccupations municipales: le déploiement du système de vidéo protection et la mise en place de la Vigilance Citoyenne ont aussi contribué à cette baisse de la délinquance sur notre territoire.



BONNE RÉSOLUTION!

En France, chaque jour 130 personnes meurent prématurément d'un arrêt cardio-respiratoire; soit 10 fois plus que les accidents de la route. La Municipalité, en partenariat avec la Croix Rouge Française, offre la possibilité à tous les volontaires âgés de 12 ans minimum, de suivre une formation aux premiers secours civiques PSC1. Une belle opportunité de maitriser les gestes et attitudes des premiers secours, en renforçant ainsi la contribution citoyenne à la présentation de la santé et de la vie de tous!

+ d'infos 04 66 53 62 00



CARTE D'ELECTEUR

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur à domicile, pensez à venir en Mairie, avant le 28 février, pour vérifier que votre carte n'a pas été retournée au service des élections : un changement d'adresse, une modification de l'état civil,... autant de raisons qui peuvent expliquer que vous ne l'ayez pas reçue.

+ d'infos : 04 66 73 90 90

FIER!



Aigues-Mortes aura une pensée particulière pour le double champion de France Elite, Chafik Besseghier, venu inaugurer la patinoire en 2016: après sa participation aux Championnats d'Europe à Moscou la semaine dernière, il représentera la France aux Jeux Olympiques à Pyonchang, en Corée du Sud, à partir du 9 février.



rencontre



Installée à Aigues-Mortes il y a plus de quinze ans et mère de deux filles, Océane et Sateene. Sabine Rous s'est immédiatement intéressée à l'environnement scolaire en intégrant l'Association des Parents d'Elèves de l'école maternelle Gambetta, puis en créant en 2006, l'APE les Mouflets à l'école Henri Séverin. Ses différentes expériences professionnelles lui ont apporté une facilité d'adaptation : elle occupe aujourd'hui les fonctions de commerciale, pour une entreprise qui gère à distance les agendas des professionnels de santé. Attentive à tout ce qui concerne le quotidien des enfants, c'est tout naturellement au'elle occupe les fonctions de Conseillère Municipale, déléguée à la Petite Enfance, à la Jeunesse et au CMEJ.

« Petite enfance, Jeunesse et Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes » : c'est une délégation riche et vaste, comment l'avez-vous organisée ?



Effectivement, c'est un domaine particulièrement dense, et après concertation, nous avons décidé de le scinder en plusieurs parties, afin de gagner en efficacité et en réactivité. Je suis donc en charge plus particulièrement des collégiens, avec notamment le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS); le Point Information Jeunesse (PIJ) et le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

C'est un travail d'équipe et de confiance, avec les autres élus et les agents de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education (DEJE). La Ville, le collège Irène Joliot Curie, la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Dépatementale de la Cohésion Sociale sont partenaires sur plusieurs actions à destination des collégiens.

Ainsi, le Contrat d'Accompagnement Scolaire permet aux collégiens aigues-mortais (de la 6ème à la 3ème) de bénéficier d'un soutien, d'un accompagnement scolaire : la Ville met ainsi à disposition des agents, qui accueillent au Point Information Jeunesse les adolescents qui se sont préalablement inscrits au collège. C'est un apport culturel associé à une aide aux devoirs nécessaires à la réussite scolaire.



Il y a aussi le **Point d'Information Jeunesse**: le PIJ est situé dans les locaux de la DEJE, boulevard Gambetta. Ouvert du lundi au vendredi et accessible aux jeunes de 12 à 25 ans, c'est un lieu d'échanges, d'informations, d'accompagnement dans le quotidien du jeune, dans différents domaines.

auce Sabine Rous



En partenariat avec le collège, le PIJ est aussi le lieu dédié aux collégiens qui, pour une courte période, ne sont plus scolarisés (expulsion temporaire) : ils doivent alors aller au PIJ, pour réaliser le travail demandé par l'enseignant (devoirs appliqués).

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) est également un dispositif qui me tient particulièrement à cœur. C'est un temps de travail, de réflexion avec les enfants et les jeunes aigues-mortais : une occasion de mieux les connaître et de cerner leurs attentes. Le CMEJ est composé de 20 membres élus plus 3 membres d'Honneur, âgés de 9 à 15 ans : le nouveau bureau a été élu le 9 janvier dernier, en Mairie, salle du Conseil Municipal. Ces jeunes élus se réunissent en moyenne 2 fois par mois pour évoquer leurs idées, leurs projets. Ils s'investissent notamment pour les collectes alimentaires, les rencontres intergénérationnelles

avec la Maison de Retraite, l'accueil du Handi Raid, les commémorations nationales ... Leur mandat de jeunes élus leurs permet aussi de s'imprégner du fonctionnement des collectivités territoriales, des différents niveaux décisionnels et plus généralement du fonctionnement de la République et de ses valeurs. Leur mandat de 2 ans se termine par un voyage citoyen : dernièrement, c'était le Parlement Européen à Strasbourg.

Vous êtes également en charge, tout au long de l'année, de la réflexion concernant des rendezvous destinés aux jeunes : pouvez-vous nous les détailler ?

Avec le service de la DEJE, nous travaillons à la mise en place d'animations destinés aux enfants et aux jeunes.

Tout d'abord, le Forum Découverte des Métiers : organisé par la Ville en collaboration avec le collège Irène Joliot Curie, il aura lieu en février, dans le gymnase Antoine Liguori. Plusieurs corps de métiers seront présentés, avec la participation des professionnels ; la mer est le thème retenu pour cette édition 2018.

Ensuite, il y a le **Festi'jeunes**: ouvert aux 10-18 ans de la commune et du territoire cantonal, c'est une journée ludique et éducative, qui permet de se divertir entre copains, de découvrir de nouvelles technologies,

de participer à des ateliers, challenges sportifs, émission radio... Cette manifestation se décline en 3 axes : expression, prévention et loisirs. La sensibilisation et la prévention aux problématiques des jeunes en sont les moteurs.





Cette année, le CMEJ va s'impliquer tout particulièrement dans la gestion de cette animation.

Enfin, n'oublions pas l'intervention d'agents municipaux au collège, tout au long de l'année, qui proposent sur le temps méridien des ateliers 2 fois par semaine (ludothèque, hip hop, club solidarité, club société...).

rencontre avec ... Sabine Rous

Direction

Comment voyez-vous Aigues-Mortes à la fin de ce mandat?



Je souhaite sincèrement pouvoir sensibiliser un maximum d'enfants et de jeunes aux valeurs de la République et à l'engagement citoyen. Je suis persuadée qu'en leur permettant un accès et une lisibilité facilités, ils seront à même d'agir en adultes responsables. D'ailleurs, lorsqu'on en parle avec eux, c'est évident : ils sont passionnés par leur ville et ne demandent qu'à comprendre les rouages du fonctionnement! Toutes les actions que nous menons participent à amener ces jeunes vers une meilleure compréhension de notre administration, de l'Etat et de ses valeurs républicaines. Et puis, ce sont nos ambassadeurs de demain!



UN SEJOUR CITOYEN EN FIN DE MANDAT

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) représente la jeunesse aigues-mortaise auprès de la Mairie. Elu en décembre 2015 pour un mandat de 2 ans, et composé de 18 élus dont 3 membres d'Honneur, le CMEJ a eu l'opportunité de participer à un séjour citoyen, à la fin de son mandat.

Leur participation à la vie locale fut dense puisqu'ils ont visité la Communauté de Communes Terre de Camargue, présenté lors des vœux à la population du Maire leurs souhaits aux aigues-mortais, participé au ravitaillement des coureurs lors de la Foulée des Remparts, défilé en costume d'époque lors de la fête de la Saint-Louis, ont été présents aux différentes commémorations sur la ville et ont tenu le stand boissons du Forum des Associations. Le CMEJ a aussi participé à la collecte alimentaire organisée par l'épicerie solidaire de la ville et à l'Handi-raid.



de l'Enfance, la Jeunesse et l'Éducation

Les jeunes élus ont également travaillé sur la création d'un Espace Jeunes sur la commune, le développement des supports de communication en faveur des actions jeunesse et l'organisation d'un voyage citoyen à Strasbourg.

Ce voyage, organisé en octobre dernier a permis à nos jeunes élus de visiter le Parlement Européen ainsi que l'Hôtel de Ville. Ils ont également participé à un jeu de piste au sein du quartier européen, fait la découverte de la capitale européenne en bateau mouche et rencontré le Conseil Municipal des Jeunes de Strasbourg: un moment d'échanges et de partages. Un voyage et un mandat à la fois citoyen et éducatif, qui restera dans leur mémoire comme une belle expérience citoyenne!

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes se sont déroulées en décembre dernier, dans les différents établissements scolaires de la commune (écoles primaires et collège).





Le C.M.E.J permet à tous les enfants et jeunes aigues-mortais âgés de 9 à 15 ans d'élire leurs représentants sur la commune auprès du Conseil Municipal adulte. Ils pourront ainsi présenter les différents projets souhaités par la jeunesse, qu'ils soient culturels, sportifs ou environnementaux.

Ainsi, 500 enfants (primaires du CM1/CM2 des écoles Henri Séverin, Charles Gros et les collégiens d'Irène Joliot Curie et d'Alzon) ont voté afin d'élire les représentants de leur commune. Après le dépouillement qui s'est déroulé en Mairie, 8 primaires et 12 collégiens ont été officiellement élus pour un mandat de deux ans (2017-2019): De plus, 3 membres d'Honneur (élus sortants) ont été réélus pour leur implication, leur assiduité et leur investissement citoyen tout au long de leur mandat précédent. Ces 23 jeunes élus ont officiellement pris leur fonction lors de la séance plénière d'investiture du 9 janvier dernier, en salle du Conseil Municipal, présidée par Monsieur le Maire et Sabine Rous, Conseillère Municipale en charge de cette délégation.

L'investiture s'est déroulée en présence des élus adultes et des familles. Lors de cette soirée la municipalité en a profité pour offrir le livre bilingue Français/provençal «Cercle Langue d'Oc» à chaque jeune conseiller avec une dédicace de Gabriel Brun Majoral du Félibrige.

QU'EST-CE QU'UN PEDT?



La Ville a choisi de s'inscrire dans une politique éducative en faveur de l'enfance et la jeunesse, et de s'engager dans la formulation d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT). Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

Son comité de pilotage se réunit deux fois par an ; il est constitué de l'ensemble des partenaires œuvrant dans le champ de l'éducation. Il s'agit ainsi plus particulièrement d'échanges entre partenaires sur l'offre éducative, visant à partager des



constats relatifs à la mise en œuvre du PEDT, à identifier certaines difficultés, à formuler des pistes d'amélioration possibles pour atteindre au mieux les objectifs éducatifs partagés. Les résultats de l'évaluation sur la semaine à 4 jours, réalisée par la DEJE auprès des parents (près de 500 familles ont répondu), fait nettement apparaitre un souhait du maintien de ce rythme scolaire sur notre commune.

CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances de la Toussaint, 60 enfants ont fréquenté le Centre de Loisirs. Les animateurs ont élaboré un programme d'animation dynamique favorisant l'entraide et la solidarité. En effet les enfants se sont glissés dans la peau d'un super héros, pour relever les différents défis qui leur ont été proposés.



Les enfants ont également profité de jeux sportifs et activités manuelles en tout genre et de sorties ludiques. Après une immersion dans le monde des Héros, cap sur l'Asie pour les vacances d'hiver : le 19 février débutera en Chine avec les aventures de Li et Yao pour finir au Japon. C'est tout naturellement que les enfants vont découvrir les différents pays qui composent l'Asie et ses traditions. Au programme : Création d'un Kamishibaï, jeux traditionnels tibétains, danse indienne Bollywood, projection au Cinéma Marcel Pagnol, ateliers cuisine pour les délices d'Asie, du Golf et une visite du monde de Némo, ... autour d'animations ludiques pour petits et grands.

ANIMATIONS DE QUARTIERS

Durant les vacances de Toussaint, la jeunesse aigues-mortaise a pu bénéficier d'animations de quartiers toujours autant appréciées : des actions ludiques et éducatives organisées dans les différents quartiers de la ville et dans les infrastructures sportives. C'est ainsi que plus de 50 jeunes de 11 à 18 ans ont pu bénéficier d'activités gratuites, placées sous le signe du partage et du vivre ensemble : loto, activités manuelles, ateliers cuisines, jeux de société, découverte de disciplines sportives... Tous ces jeunes ont aussi eu la chance, dans le cadre des sorties avec participation, de s'initier à l'équitation à la manade Julian et de participer à une sortie Laser Game à Montpellier.

POINT INFORMATION JEUNESSE



Le P.I.J situé au 31 boulevard Gambetta, dans les locaux de la Direction de l'Enfance de la Jeunesse et de l'Education, est un lieu d'accueil, d'échanges, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit, ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h. Il a pour objectif d'intervenir auprès des jeunes de 11 - 25 ans, de rendre un service (une aide personnalisée à la recherche d'emploi, jobs d'été, formation, métiers...) et une action publique de proximité.

Le PIJ permet également de porter des valeurs éducatives et citoyennes (une aide à l'élaboration de projets, à la création d'association...).

Les thématiques abordées sont notamment l'apprentissage d'une méthodologie de travail et de recherche, l'orientation professionnelle, l'organisation des études, l'aide de recherche à l'emploi, la sensibilisation à la santé, la mise en place d'actions de loisirs (séjour, sortie, animations).

de l'Enfance, la Jeunesse et l'Education

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Le CLAS propose un accompagnement scolaire aux collégiens aigues-mortais scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Il est ouvert tous les jours en semaine scolaire (sauf le mercredi) de 17h à 18h30 dans les nouveaux locaux de la DEJE.

Cet espace a pour mission de répondre à différents objectifs comme le développement de l'apprentissage social, aider les jeunes à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter leur accès au savoir, d'élargir leur centre d'intérêt... Il vise également à offrir, par le biais d'actions éducatives en lien avec le collège d'Aigues-Mortes, un appui et des ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Ces actions, ayant lieu hors des temps scolaires, permettent l'accompagnement aux devoirs et les apports en méthodologies nécessaires à la réussite scolaire. Cet accompagnement permet aussi d'élarair les centres d'intérêts des ados et de promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté par une ouverture aux activités culturelles, artistiques et sportives.

ACCUEIL PERISCOLAIRE, TEMPS MERIDIEN

Durant les ALAE (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole), ce sont 320 enfants d'âge primaire et 160 enfants d'âge maternel qui sont accueillis durant le temps méridien sur l'ensemble des écoles. Au-delà du temps de restauration, différentes

activités, encadrées par les agents communaux, sont proposées aux enfants jusqu'à la reprise de l'école, faisant de ce temps un moment de détente et de loisir afin de bien débuter l'après-midi. Les enfants participent aux activités de leur choix : activités manuelles, jeux collectifs, atelier culture...



Durant le mois de décembre, les enfants ont également préparé et organisé un spectacle de chant à l'école Henri Séverin : une vraie réussite!

LES GIRAFES AWARDS

Le multi-accueil Gavroche s'est inscrit au concours national petite enfance : Les Girafes Awards. Il s'agit de créer un jeu, une activité en direction des enfants en fonction du thème «Tout bouge».



Ainsi, la cour intérieure a été aménagée avec un parcours moteur « enchanteur » : Une petite bulle d'émerveillement pour les enfants, les parents et les professionnelles. Un jury délibèrera au mois de mars, afin de récompenser les meilleurs projets.

LE JOURNAL DU MULTI ACCUEIL



En novembre dernier, est sorti le premier numéro du journal « La gazette de Gavroche » diffusé numériquement. Plusieurs parties dans ce journal : des articles pédagogiques, des comptines, une

présentation de toute l'équipe et un logo imaginé par un papa. Ce journal servira de lien entre les parents et l'équipe du multi accueil; prochaine parution: après le Carnaval!

Direction de l'Enfance, La Jeunesse et l'Éducation



Les parents seront sollicités pour alimenter les prochains numéros.

LE COIN CAFÉ POUR LES PARENTS

Pendant plusieurs semaines, l'équipe a proposé aux parents un « coin café ». L'idée étant de renforcer le temps d'accueil et d'occasionner un temps convivial pendant les adaptations. Une dynamique interactive entre les parents s'est créée mais également avec le personnel. Cette expérience positive est à renouveler.

L'ÉVEIL MUSICAL

Depuis septembre et grâce à la volonté de Arnaud Fourel, Elu en charge de la Petite Enfance, un agent de l'école de musique intervient auprès des enfants : l'activité éveil musical au sein du multi accueil est un moment particulièrement attendu de tous!



MUSIQUE!



Depuis septembre dernier, l'école de musique a intégré ses nouveaux locaux au chalet Malbois. Ce déménagement, devenu nécessaire pour permettre d'accueillir le nombre grandissant d'élèves enfants et adultes (81 élèves dont 68 enfants), s'est déroulé dans les meilleures conditions permettant ainsi aux trois professeurs de musique d'intégrer et d'enseigner

dans des conditions optimales : salles spacieuses, lumineuses, aménagées pour un meilleur accueil des petits comme des grands.

La Salle d'attente est adaptée à l'accueil des familles, dans une ambiance à la fois conviviale et musicale.

+ d'infos : 06 71 49 15 12

Les nouvelles salles de cours sont adaptées à la pratique des instruments proposés : piano, guitare, basse, batterie, percussions, éveil musical et solfège, pour le plus grand plaisir des élèves, comme des professeurs!

NOUVEAUTÉ: LA BATUCADA

Grâce à l'emplacement exceptionnel du chalet Malbois, l'école peut enfin avoir depuis septembre dernier son ensemble de percussions latines « Batucada », ouvert aux débutants comme aux confirmés. Dès cette année 2018, nous aurons le plaisir de les découvrir, lors des manifestations dans notre ville.

Ce groupe de musiciens intergénérationnel se retrouve tous les mardis de 19h à 20h, afin de répéter et partager de véritables moments ludiques et conviviaux, autour d'une belle harmonie musicale!

+ d'infos : 06 71 49 15 12





NOUVELLE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE À AIGUES-MORTES : LE PROJET EST CHOISI

Terre de Camargue a lancé un concours d'architectes pour construire une nouvelle médiathèque à Aigues-Mortes. 55 candidats ont répondu à la consultation au terme de laquelle, le cabinet Nebout (Montpellier), associé aux cabinets Houny et Fontaine (Aigues-Mortes), a été retenu.

La culture accessible à tous

Ce projet s'inscrit dans le programme plus large de reconstruction des trois médiathèques intercommunales pour répondre à la demande croissante (+10% d'abonnés en 2016) et développer l'offre de services. L'objectif de la Communauté de Communes est d'en faire des lieux de vie attractifs et accessibles à tous : étudiants, séniors, demandeurs d'emploi, jeunes enfants... Des lieux où l'on peut s'informer et accéder à la culture, mais aussi échanger, partager, travailler, passer un moment de détente...

Une médiathèque tête de réseau

La future médiathèque à Aigues-Mortes sera construite rue Nicolas Lasserre à côté de l'école primaire Charles Gros, sur une parcelle de 2 070 m² mise à disposition par la commune. Le bâtiment d'environ 1 200 m² constituera la tête de réseau des trois médiathèques intercommunales, en accueillant les services administratifs et techniques



qui permettent de faire fonctionner ces équipements. Le projet de l'architecte Emmanuel Nebout reprend les codes des remparts voisins avec une façade en pierre, percée de fenêtres étroites à travers lesquelles jouera la lumière.

Un espace à vivre

A l'intérieur, un vaste plateau de plain-pied, très lumineux, accueillera diverses zones modulables délimitées par le mobilier : espaces presse et actualité, fiction adultes et jeunesse, documentaires, BD et mangas, petite enfance. Un salon de lecture et un coin café seront à disposition. Une mezzanine ouverte, mais entourée de vitres pour garder un peu de calme, devrait accueillir des espaces de travail, équipés de postes informatiques avec un accès wifi gratuit.

Dans le prolongement, un auditorium d'une centaine de places pourra accueillir des conférences, des projections voire de petits spectacles. Enfin, deux espaces extérieurs seront aménagés : une terrasse pour les adultes et un jardin fermé pour les enfants.

Début des travaux en septembre 2018

Dans les mois à venir, l'équipe d'architectes va travailler sur l'avant-projet définitif avant de lancer les consultations d'entreprises. Les travaux devraient démarrer en septembre 2018 pour une ouverture prévue fin 2019. L'opération, dont le coût prévisionnel est de 3,6 millions d'euros, fait l'objet d'une demande de subventions auprès de différents partenaires.



La fête en images













EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCÉ PAR MONSIEUR MAUMÉJEAN, LORS DE SES VŒUX À LA POPULATION



« Mes amis avant de conclure, je voudrais intervenir sur deux points, qui sont en réalité deux coups de gueule :

- Le premier concerne l'état désastreux dans lequel nous avons trouvé nos canaux et nos roubines. Tout était à reprendre. C'est un effort considérable que nous avons dû porter depuis trois ans sur la réhabilitation et l'entretien de nos fossés et roubines.

Plusieurs dizaines de kilomètres traités et ce n'est pas fini. La gestion de notre réseau naturel hydraulique est vitale pour nos agriculteurs, la protection de la faune, de la flore et de nos biens.

Bien sûr il a fallu recalibrer, nettoyer, curer nos roubines, mais il a également fallu remettre en état de fonctionnement toutes les martelières abandonnées, grippées, rouillées, comme les pompes électriques hors d'usage et dont on avait supprimé les contrats de maintenance...

Ce travail même au bout de trois années et encore loin d'être terminé, tant la tâche était grande, mais nous le mènerons jusqu'au bout.

Je remercie particulièrement ici pour son implication notre Garde Champêtre Principal Thierry Fesquet, qui sous la houlette de Michel Leblanc, Conseiller en Charge de l'Environnement, a pris ce problème véritablement à bras le corps!

Je n'oublie pas non plus l'engagement des Services Techniques et des Espaces Verts, dont on sous-estime trop souvent la qualité du travail.

Je ne comprends pas comment on a pu

- ces dernières années - laisser péricliter et se dégrader à un tel point l'ensemble du réseau hydraulique de notre commune? C'est un maillage complexe de quelques 64 kms entre marais, lagunes et étangs, de canaux, roubines et fossés qui ont un rôle fondamental d'assainissement, d'assèchement d'irrigation et de préservation de notre milieu naturel.

Il est indispensable que les niveaux d'eau et la circulation de l'eau soient maîtrisés pour satisfaire les besoins des usagers, des agriculteurs... pour maintenir le fragile équilibre de nos zones humides.

C'est une véritable reconquête qu'il a fallu entreprendre et qu'il faudra impérativement mener à son terme.

- Ce que je ne comprends pas davantage c'est que depuis des années on laisse les jeunes aigues-mortais quitter le village, leur village pour aller s'installer dans les communes voisines. Notre cité vieillit, pour la première fois le nombre d'habitants diminue et nous avons dû fermer trois classes en deux ans. Une quatrième ayant été sauvée in extrémis.

Nous étions 8646 en 2015 nous sommes 8471 à l'aube de 2018 : 175 aigues-mortais de moins en quatre ans, cela peut paraître anodin, mais ne nous y trompons pas la baisse est constante depuis 2015. C'est chaque année 1/2 % de moins d'habitants.

Je vous le dis très prochainement - et il semblerait même que ce soit déjà fait - nous serons dépassés en nombre d'habitants par le Graudu-Roi et à court terme, nous perdrons notre position de leadership du Canton, et nous serons dépassés à moyen terme par Saint-Laurent-d'Aigouze qui offre à nos jeunes des possibilités foncières bien plus avantageuses que celles que notre foncier très cher peut leur proposer.

Le drame pour Aigues-Mortes c'est que sur ce sujet nous sommes dans l'immobilisme le plus complet qu'il s'agisse des jeunes ménages, des ménages à revenus faibles ou moyens ou de nos seniors.

Quatorze logements seulement au cours des dernières années - vous croyez que c'est sérieux - et bien moi je dis non!

Alors nous allons mettre en place - et le travail a déjà commencé, même s'il rencontre bien des embûches - trois tranches de logements collectifs ou individuels, location, acquisition ou accession à la propriété et cela en parfaite collaboration avec les services de l'Etat qui vont nous accompagner dans ces réalisations.

Je le répète, car j'ai entendu trop de bêtises sur ce sujet : ces trois projets se réaliseront avec l'aval et l'accompagnement des services de l'Etat.

Nous ne laisserons pas Aigues-Mortes se consumer, se scléroser, se recroqueviller sur elle-même et se vider de son sang neuf.

Aigues-Mortes doit être en mesure d'offrir à ses enfants de quoi se loger et vivre au pays ».

Discours prononcé le 19 janvier 2018

Cinéma, sorties, expositions, festivals, opéras, conférences, concerts,... La programmation 2018* vous propose des rendez-vous festifs et conviviaux, à noter dès à présent dans votre

agenda de l'année!



24 et 25 février : animations taurines.

+ d'infos : 09 64 11 14 59



Cinéma Aigues-Mortes





CINEMA MUNICIPAL MARCEL PAGNOL

THEATRE

FETE D HIVER

champ de foire.

Samedi 3 mars: Tôa, Sacha Guitry - Compagnie de l'Arme Blanche - Espace Nicolas Lasserre

+ d'infos : 04 66 53 73 00

+ d'infos : 04 66 53 73 00



BALLET, au cinéma municipal Marcel Pagnol

- Mardi 27 février 19h45 : Roméo et Juliette, Gounod
- Mardi 27 mars 20h15 : Le centenaire de Bernstein
- Nouveau Mc Gregor
- Jeudi 12 avril 20h : Benvenuto Cellini, Berlioz
- Jeudi 3 mai 20h15: Manon, Mc Millan

+ d'infos : 09 64 11 14 59



Cinéma Aigues-Mortes



OPERAS.

en sortie nationale

+ d'infos : 09 64 11 14 59

Cinéma Aigues-Mortes

au cinéma municipal Marcel Pagnol

Mercredi 31 ianvier: Les Tuche 3.

- Mercredi 7 février 20h15: Tosca, Puccini
 - Vendredi 16 février 20h : Rigoletto, Verdi
 - Mardi 6 mars 19h45 : Carmen, Bizet

SAISON EXPOSITIONS

Rendez-vous au printemps pour découvrir la nouvelle saison expositions. Chapelle des Capucins - Place Saint-Louis

sculptures, photographies,... + d'infos: 04 66 53 73 00



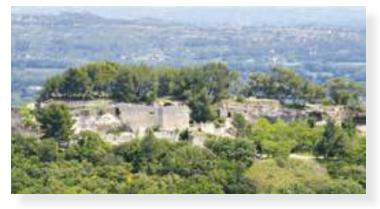
CABARET D'HIVER - SPECTACLE

- Vendredi 9 février 18h30 : Magic Concert (mime, musique, chansons et magie), avec Bardou et Kaki.
- Vendredi 9 mars 19h : Tribute de Femmes, restaurant le Minos (duo de musiciens chanteurs), par Jyves.
- + d'infos : 04 66 53 62 00



SORTIES

- Mardi 13 mars 18h30 : Traviata, Verdi Théâtre de Nîmes. RDV devant la gare SNCF d'Aigues-Mortes.
- Samedi 24 mars : sortie ænologique (visite de l'abbaye de St Roman et de la cave gallo-romaine du mas des Tourelles). RDV devant la gare SNCF de Nîmes. + d'infos et inscriptions: 04 66 53 62 00



* sous réserve de modifications

à vos agendas



SPORT et ASSOCIATIONS

Vendredi 16 mars 20h : Le sport sait son show Salle Camargue

- Samedi 24 mars : Foulée des Remparts : les 30 ans ! – Départ Stade du Bourgidou
- Samedi 8 Septembre 14h : Fête des Associations Ecole primaire Charles Gros.
- + d'infos: 04 66 53 62 00



CONFERENCES

- Mardi 6 février 18h30 : Honoré de Balzac et Charles Dickens, romanciers du XIXème siècle, par John Palliser.
- Mardi 6 mars 18h30 : Les 250 ans de la libération de Marie Durand, par Noëlle Gerbaud-Marti.
- Jeudi 8 mars 18h30 : Simone Weil l'insoumise, par Laure Adler.
- + d'infos : 04 66 53 62 00



FESTIVALS & RENDEZ-VOUS MUSICAUX

- Du 25 au 29 juillet : Festival Marguerite (flamenco, jeune public, musique, théâtre équestre, ...), rempart Sud
- Dimanche 22 juillet : Festival Radio France Montpellier Occitanie, Cour du Logis du Gouverneur

• Lundi 23 juillet : Orchestre de 70 jeunes musiciens FRYSK JEUGDORKEST (Pays-Bas),

Cour du Logis du Gouverneur

- Vendredi 6 juillet : Gala Lyrique, Cour du Logis du Gouverneur
- Samedi 7 juillet : Soirée Jazz,

Cour du Logis du Gouverneur

- Jeudi 9 août 21h : Grand Prix de la Chanson Alès Cévennes Camargue, place de la Viguerie.
- + d'infos : 04 66 53 73 00



FETE MEDIEVALE



Samedi 25 et dimanche 26 août : fête de la St Louis (défilés, marché médiéval, tournoi de chevalerie, feu d'artifice...)

+ d'infos : 04 66 53 73 00



FETE VOTIVE

Du 6 au 14 octobre

+ d'infos : 04 66 53 73 00



Sans oublier, les traditionnels rendez-vous nationaux :

- Mardi 1er et 8 mai : bals et animations taurines
- Jeudi 21 juin : Fête de la Musique Samedi 14 juillet : bal et feu d'artifice. Retraite aux flambeaux le 13/07.



LE SPORT FAIT SON SHOW: VENDREDI 16 MARS 2018 - 20H - SALLE CAMARGUE

Après la réussite de sa 1ère édition l'an dernier. les associations sportives se remettront en musique; de nombreuses démonstrations rythmées vous seront présentées : Badminton Loisir Aigues-Mortes, Bâtons Verts, Corps et Danses, Gym Danse Aigues-Mortes, Judo Club Aigues-Mortais, Karaté Goju, Lézards Martiaux, Littoral Camargue Basket, Tennis Club, Volley Camargue... la liste n'est pas clôturée! Une soirée qui vous réservera des surprises! Entrée libre

+ d'infos : 04 66 53 62 00

FOULÉE DES REMPARTS : LA 30^{èME} !



Au programme de ce rendez-vous sportif BELLES ET REBELLES anniversaire et incontournable de 2018 :

13h: Inscriptions et retrait des dossards au stade du Bouraidou

14h: Animation et courses enfants

Animation d'éveil athlétique sur un parcours de 370m pour les enfants nés en 2012 et après, et sur un parcours de 900m pour les enfants nés en 2009-2010 et 2011.

Enfants nés en 2007 et 2008 (Poussins) : 1250 m Enfants nés en 2005 et 2006 (Benjamins) et 2003 et 2004 (Minimes): 2400m (deux classements) 15h: Départ des 12,340 km - A partir des cadets nés en 2001 et 2002. Course non ouverte à la marche nordique.

Courses animées par Claude RAZON - Animation musicale Batucada proposée par l'école de Musique Municipale.

Inscription Enfants: Direction des Affaires Sociales et de la Petite Enfance, Service des Sports et Associations, Les Portes de la Marine, 50 Bd Gambetta, 30220 Aigues-Mortes 04.66.53.62.00 christine.molinier@ville-aigues-mortes.fr

Inscriptions adultes pour les 12.340 kms: Fndurance Chrono - BP 74 - 30310 VFRGF7F Inscriptions en liane:

www.endurancechrono.com Inscriptions gratuites pour toutes les courses



Le festival Belles et Rebelles organisé par l'association Gym et Danses Aigues-Mortes est un événement culturel et sportif. Ainsi, les 3 et 4 février prochains, une trentaine d'instructeurs spécialisés interviendront dans leurs disciplines danses, fitness ou zen. Les participants novices ou experts peuvent alors s'exercer à de nouvelles pratiques et auront un large choix sur un planning de 28 heures de stage: Il y en aura pour tous les goûts et tous les styles!

+ d'infos 06 21 69 62 27

Sports et Associations

DON DU SANG, DON DE VIE

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles d'Aigues-Mortes vous donne rendez-vous, à la salle Oustaou, pour ses prochaines collectes 2018, les mercredis après-midi, le 2 mai, le 11 juillet, le 19 septembre, le 21 novembre et le 5 décembre.

THÉÂTRE

L'Association théâtre Artemia Salina vous propose des stages d'initiation au théâtre, premières semaines des vacances de février et d'avril, et dernière semaine de juillet.

+ d'infos 06 99 26 82 97

CIÉUCLE LENGO D'O DÓU CANTOUN D'AIGO-MORTO

« Chers adhérents, chers amis du Cercle Langue d'Oc, chers lecteurs, de bien jolies choses à tous! Nous sommes passés à l'heure d'hiver, les jours raccourcis ne nous entrainent que lassitude, il faut allumer le chauffage et bien se couvrir car dehors, avec ce fort vent du Midi, nous nous caillons. Mais tout n'est pas noir, car nous avons notre école félibréenne, à Aigues-Mortes, ensuite le Café Provençal qui a repris de plus belle, avec une incroyable réussite. Puis, pour nous qui avons la "Pounchudo" à lire, les cours et les cafés provençaux à suivre, finalement l'hiver se déroule de bien belle façon ».

À noter dans vos agendas:

- Le lundi 19 février : Festival de Films de Culture d'Oc, au cinéma Marcel Pagnol
- Tous les premiers mardis du mois, notre Café Provençal à 18h à la Maison du Peuple de Saint-Laurent d'Aigouze.

« Li membre dóu Ciéucle Lengo d'O dóu Cantoun d'Aigo-Morto vous souvète, en tóuti, bono annado, bèn granado e bèn acoumpagnado de forço autro! ». Gabriel Brun, Président.

AIGUES-MORTES HANDBALL

2018 démarre fort pour l'association aigues-mortaise de handball : l'afflux d'inscriptions et de nouveaux licenciés a nécessité l'engagement d'une deuxième équipe en Championnat Loisir du Gard. Désormais, Aigues-Mortes Handball comptabilise deux équipes inscrites en championnat!

TENNIS CLUB AIGUES-MORTAIS

Après avoir terminé l'année 2017 sur un nombre record d'adhérents, 220 précisément, le TCAM repart sur les mêmes bases pour 2018; on notera cette année 4 entraîneurs diplômés d'état.

Félicitations à M. Beignet Gilles qui obtient son diplôme d'état et M. Sypniewski Thierry qui valide son diplôme d'état supérieur.

Rétrospectives des résultats du dernier trimestre, chez nos jeunes :

• Une équipe filles 13/14 ans termine championne du Gard 2018 et se qualifie pour les phases régionales : Peyraque Laure et Fourel Lou ; elles gagnent, chacune dans leur catégorie, le tournoi de Saint-Gilles.



• Deux jeunes du centre d'entraînement ont réussi les tests de sélections de ramasseurs de balles : Estassy Elvin pour la présélection pour Roland Garros (23ème sur 166 candidats) et Fourel Lou, sélectionnée pour le tournoi de l'Open Sud de France à l'Arena de Montpellier.

Chez nos adultes:

• 2 équipes hommes et 1 équipe femmes évoluent cette année dans la l'ère division départementale. Le TCAM s'est investi dans différentes manifestations : tournoi d'octobre (plus de 100 participants); Téléthon; création d'une section Beach Tennis; ouverture d'un créneau spécifique d'entraînement pour nos papy's le mardi matin; Noël des enfants

Sports Associations

avec chasse aux trésors dans les remparts... Un déplacement à l'Open Sud de France est prévu cette année pour les ados.

ACTU FOOT: USSA ET TERRE DE CAMARGUE

26 au 28 février : Stage de football pour les 6-13 ans Stade du Bourgidou

3 et 4 mars : Tournoi en salle Gaël Van Der Linde 10 Mars : Mégaloto USSA, à partir de 21h salle Flamingo

LE CERCLE DES CHASSEURS : UNE INSTITUTION !



Qui ne connaît pas le Cercle des Chasseurs ? Quel aigues-mortais n'a pas ce souvenir d'enfant, un après-midi d'hiver sur la place Saint-Louis, de se jeter des confettis et serpentins au son de la musique des peñas et des bruits assourdissants des canons de fusils ? Qui se souvient des lotos et des saquets où l'on pouvait gagner des barquets de gibier, d'agneaux, d'huîtres, de fougasse d'Aigues Mortes ? Qui se souvient de ces bals costumés et endiablés, de ces grandes tablées où la gastronomie et le bon vivre se retrouvaient? Des centaines d'anecdotes, de chansons, de rires, d'émotions qui font l'histoire du Cercle des Chasseurs. Dans quelques jours, la plus vieille association aigues-mortaise fêtera ses 130 ans d'existence! Pour l'occasion, elle organisera son carnaval: cette année sera une édition exceptionnelle puisqu'il aura lieu pendant le week-end end, ce qui permettra à tous les aigues-mortais d'y participer.



Au programme donc de ce vendredi 16 et samedi 17 février:

à partir de 20h : Bal et lunch au restaurant le Minos. Samedi 17 Février : Grillades et ball trap, le matin 12h : Apéritif et repas de gala au restaurant le Minos

16h30 : Défilé du Carnaval dans les rues de la cité ; le goûter sera offert aux enfants déguisés.



À tous les amoureux du Cercle des Chasseurs et des Traditions, à toutes celles et ceux qui souhaitent s'associer à ce moment de fête, nous vous attendons pour célébrer comme il se doit cet anniversaire. Inscriptions obligatoires avant le 5 février. + d'infos: 06 26 69 20 94 ou 06 70 13 62 24



Instantones

















OSEZ AGE CITOYENS

En décembre dernier, une journée active d'animations et de rencontres pour les plus de 55 ans et les familles a rassemblé 150 participants. Cette première manifestation, organisée par huit centres sociaux du Gard dont le Centre Socioculturel Municipal d'Aigues-Mortes, avec le soutien de la ville d'Aigues-Mortes et de la Fédération des Centres Sociaux Languedoc Roussillon, a permis aux participants de s'initier à plusieurs activités : sophrologie, informatique, atelier sur le sommeil, théâtre, découverte de la ville... à tous!





Ils ont également pu assister à deux conférences de Mme Catherine Gucher de l'université de Grenoble - Alpes : les enjeux de l'engagement des señiors dans la vie sociale et l'adaptation de la ville et de l'espace public aux señiors .



Très belle réussite pour cette première journée départementale, rendue possible par la mobilisation d'une quinzaine de bénévoles du Centre Socioculturel Municipal d'Aigues-Mortes: merci

NOEL SOLIDAIRE

A l'initiative du CCAS et du Centre Socioculturel Municipal, une centaine de convives s'est retrouvée en décembre à la salle de l'Oustaou pour partager un repas festif et intergénérationnel en l'honneur des fêtes de fin d'année.

En début de soirée, un spectacle de chants de dessins animés a ravi petites et grands! Ce repas de fête est aussi un temps de partage: échange de cadeaux soigneusement apportés par chacun des participants. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse et festive.

LE CENTRE SOCIOCULTUREL MUNICIPAL RENOUVELLE SON PROJET SOCIAL 2018-2021 : AGIR ENSEMBLE

Dans la vie du Centre Socioculturel le renouvellement de son projet social correspond à un moment important. Le projet « agir ensemble » qui couvrira la période allant de 2018 à 2021 vient d'obtenir l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales lors de son conseil d'administration de novembre 2017.

A cette occasion toute l'équipe, les membres de son comité de pilotage ainsi que les élus municipaux en charge du pilotage, seraient heureux

Socioculturel Municipal

de partager avec le plus grand nombre d'habitants un moment d'information et de convivialité le Vendredi 2 février à 18h30, salle Nicolas Lasserre.

8 MARS, JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE LA FEMME



Mardi 6 mars à 18h30 : « Les 250 ans de la libération de Marie Durand » par Noëlle Gerbaud-Marti, historienne. Cette conférence sera donnée à l'occasion des 250 ans de la libération de la figure emblématique de la résistance à l'intolérance religieuse. Entrée Libre. Espace Nicolas Lasserre.

Jeudi 8 mars à 18h30 : « Simone Weil, l'insoumise » par Laure Adler, journaliste et écrivain, elle a animé de nombreuses émissions littéraires ou de débats, à la radio et la télévision. « Aujourd'hui, nous avons besoin de la pensée de Simone Weil, de sa clairvoyance, de son courage, de ses propositions pour réformer la société, de ses fulgurances,

de son désir de ré-enchanter le monde ». Entrée Libre. Cinéma Marcel Pagnol.

Vendredi 9 mars à 19h : spectacle cabaret au MINOS: «Tribute Femmes» par Jyves, un spectacle plein de saveurs et de charmes, un duo de musiciens chanteurs qui revisite le répertoire de la chanson française dont le thème est la femme... Inscription obligatoire.

+ d'infos : 04 66 53 62 00

CHŒUR D'AIGUES-MORTES

Comme chaque fin d'année, la chorale municipale « le chœur d'Aigues-Mortes » a donné dans un Temple complet son concert de Noël. Un moment de musique et de chant, placé sous le signe de la convivialité et de l'écoute. Tout au long de l'année, vous pourrez aussi découvrir leur répertoire musical.

+ d'infos : 04 66 53 62 00



MAISON DES FAMILLES



La Maison des Familles est ouverte à l'école Charles Gros avec un accueil parents de 8h à 10h, le mardi et de 13h à 14h30, le jeudi.

Un accueil individuel est proposé sur rendez-vous pour vous accompagner sur les questions autour de la parentalité.

Un programme trimestriel est proposé, n'hésitez pas à vous renseigner au centre socoiculturel auprès de la référente famille, Lorelei Lemaître

INFOS CCAS

Friperie Le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 10h à 14h30.

L'Epicerie Solidaire organise « une Braderie » le jeudi 8 février 2018 de 9h à 16 h 8 avenue du 8 mai

> Renseignements 50 Bd Gambetta. Tél : 04 66 53 62 00

AIGUES-MORTES M.P.T.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Avec l'application de la loi M.A.P.T.A.M (cf notre dernier Bulletin Municipal), la Municipalité a également décidé de mettre en œuvre l'injonction faite par les Services de l'Etat de règlementer la circulation rempart Sud et de restreindre l'accès à la cité.

S'agissant de la loi M.A.P.T.A.M, qui dépénalise le stationnement payant pour le remplacer par un droit d'occupation du domaine public appelé Forfait Post Stationnement, il sera proposé au prochain Conseil Municipal de décider le maintien du paiement à 17 €, en cas de non acquittement du droit de stationnement. Cela vise uniquement les zones à horodateurs de la commune et n'affecte en rien les aigues-mortais puisque le stationnement reste gratuit pour eux, comme avant.

S'agissant de la restriction de la circulation le long du rempart Sud et pour satisfaire aux injonctions du Ministère de la Culture, une borne avec lecture optique des plaques minéralogiques sera mise en place (côté Tour des Bourguignons) et tous les véhicules immatriculés au nom des habitants de la commune pourront y accéder. Rappelons que cette obligation est la conséquence de la mise en double sens de la circulation, initialement prévue dans le cadre de l'Opération Grand Site uniquement dans le seul sens Caveau des Remparts - Tour de la Poudrière. Les résidents de la commune

pourront donc continuer, comme avant, à emprunter cette voie de circulation, qui leur sera donc désormais réservée.

S'agissant de la restriction à l'accès de la cité : qu'est-ce qui va changer ?

Pour les résidents de la Commune : RIEN ! Comme avant, qu'ils soient intra ou extra muros, ils pourront sans restriction circuler et stationner en ville.

Et pour les non-résidents travaillant intra-muros ? Actuellement ils ne peuvent pas y stationner sous peine de prendre un P.V. Rien ne change donc pour eux. Ils pourront donc continuer à s'abonner aux parkings qui jouxtent les remparts pour moins de 5 € par mois.

Alors pourquoi fermer la ville ?

Deux raisons principales:

- La première empêcher ainsi, les conducteurs des voitures non autorisées à y stationner irrégulièrement en se moquant d'une éventuelle verbalisation ou en sachant (pour les voitures étrangères) qu'ils échapperont au paiement. Le recours à la fourrière, hors circonstances exceptionnelles comme les fêtes de la Saint Louis, n'étant légalement pas possible.
- Notre devoir est également de protéger nos concitoyens et nos visiteurs contre le risque attentat. Faut-il rappeler qu'il y a presque un million et demi de visiteurs par an et, rien que pour le week-end de la Saint-Louis, une évaluation de 40 000 à 50 000 personnes.

Nous pourrons donc, lorsque cela s'imposera fermer au moins partiellement et totalement s'il le fallait - l'accès à la vieille ville.

Bien entendu tous les cas particuliers: hôtels, gites, commerçants, artisans, livreurs, taxis, professions libérales... et autres feront l'objet d'une procédure adaptée, comme d'ailleurs c'était déjà le cas, ne serait-ce que pour la zone piétonne. Pour ne pas impacter le commerce de proximité, une demi-heure de gratuité sera offerte dans tous les parkings. De plus une période d'ouverture complète de la cité, sera mise en place entre octobre et février avec une gratuité totale pour le parking Sud.

Enfin un Comité de suivi comportant notamment, des résidents intra et extra muros, ainsi que des commerçants et artisans, va être constitué pour évaluer les résultats de ces mesures dans le temps et apporter les modifications et ajustements nécessaires.

Ce dispositif entrera en vigueur courant du second trimestre 2018.

+ d'infos : 04 66 53 69 73



LE COMPOSTAGE : ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE!

Près du 1/3 de notre poubelle est constitué de déchets bio-dégradables (épluchures, reste de repas...) qui pourraient être facilement valorisés grâce au compostage. Terre de Camargue aide les habitants à acquérir un composteur : commandez le vôtre!

Le coût d'incinération des déchets représente environ 41% du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. « Et ce coût ne cesse d'augmenter en raison des nouvelles normes environnementales imposées aux incinérateurs, précise Olivier Pénin, vice-président délégué à l'environnement. Pour maîtriser le coût de traitement et donc le montant de la taxe payée par les habitants, il faut réduire le volume des déchets envoyés à l'incinérateur. » Transformer ses déchets de cuisine en engrais naturel est une solution écologique et économique efficace puisqu'ils représentent près du tiers de nos déchets ménagers!

Un engrais sans frais

Le compostage des déchets organiques permet d'obtenir, au bout de 6 à 9 mois, un compost utile pour fertiliser sans frais son jardin et ses plantations. Peuvent être compostés : les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas (sauf viande et poisson), marc de café, sachets de thé...), les déchets de maison (papier journal, essuie-tout...) et les déchets de feuilles,



fleurs fanées, mauvaises herbes...).

Avec ou sans jardin, à chacun son composteur

Pour encourager le compostage, la Communauté de Communes Terre de Camargue propose aux habitants des composteurs individuels de 325 litres, accompagnés d'un bio-seau, movennant une participation de 10 € seulement. Pour les foyers sans jardin, une autre solution est proposée: le lombicomposteur (participation de 20 €). Facile à installer sur une terrasse, un balcon ou sous l'évier, il ne dégage aucune odeur et demande peu d'entretien. Il fournit un compost d'excellente qualité pour vos jardinières et autres plantes en pot. Besoin d'être convaincu ? Un lombricomposteur est exposé au siège de la Communauté de Communes. Prêt à vous lancer ? Renvoyez le bon de réservation ci-dessous...

Contact: service Environnement, 0 800 004 227 (appel gratuit).

COMPOSTEUR INDIVIDUEL Bon de réservation à retourner :

- Par courrier : Communauté de Communes Terre de Camargue, 13 rue du Port 30220 Aigues-Mortes
- Par mail: environnement@terredecamargue.fr
- Par fax: 04 66 53 81 97
- Composteur de 325 litres en plastique recyclé avec son bio-seau: 10 €
- Lombricomposteur: 20 €

Nom, prénom :	
Adresse:	
Téléphone:	
Mail:	

Votre équipement, accompagné d'un guide pratique, vous sera livré à domicile par une conseillère environnement.



EXPRESSION DES CONSEILLERS

N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE (art. L2121-27-1 du CGCT)

En novembre le Conseil a voté le lancement du projet du Mas d'Avon sur lequel je me suis abstenu compte tenu de son imprécision. Je reste vigilant sur les suites de ce dossier comme je l'avais été lors du vote sur la vente de la perception dont tout le monde se souvient encore. Le développement de la commune doit se faire en toute transparence. Je compte bien poursuivre mon action en ce sens : Probité et vigilance. Stéphane Pignan

« Merci de nous avoir élus pour nous servir »

Pour la saison 4, une nouvelle venue dans le scénario de cette saga familiale bien locale : Madame Marielle Népoty.

Cette dernière est adjointe au développement économique, industriel, artisanal, commercial et à l'agriculture. Derrière cette délégation bien pompeuse, quel bilan peut-on dresser de l'action de Madame Népoty, le fidèle bras droit de ce maire tellement proche de l'intérêt général?:

- Fin de la gratuité des parkings 3, 4 et 5 en période hivernale ; ce qui fragilise le commerce ouvert à l'année.
- Augmentation du tarif des parkings devenus payants dès la première minute (abandon de la première demi heure gratuite).
- Fermeture du WC public gratuit, l'hiver.
- Fermeture de l'office du tourisme le dimanche en période hivernale, le jour de la semaine où il y a le plus de visiteurs, comprenne qui pourra.
- 200 000€ d'indemnité pour faire partir « culture espace » et le film historique sur Aigues-Mortes entrainant la destruction de 3 emplois,

pour ne rien proposer d'autre en terme de développement économique.

- Triplement du montant des impôts fonciers des commerces très souvent réglés par les commerçants eux mêmes. Fragilisant encore plus leurs activités, cette mesure portée par la communauté des communes ne sera appliquée ni au Grau Du Roi, ni à Saint Laurent d'Aigouze car les maires de ces communes ont refusé son application sur leurs territoires, conscients que cela pénaliserait fortement leurs commerçants. Monsieur Mauméjean, dans sa grande générosité et son immense largesse a mis en place cette augmentation.
- Volonté de fermer la ville avec des barrières, ce qui sera une entrave supplémentaire au développement économique.
- Accompagnée d'une programmation culturelle très pauvres et d'un entretien négligé des abords des Remparts, l'action de Madame Népoty nous propose un déclassement que tout le monde observe, une mort assurée des commerces, une ambition du développement économique et un rayonnement de notre belle ville réduites au néant.

Elle n'aura rien fait, rien proposer de concret pour améliorer la santé économique d'Aigues-Mortes, bien au contraire, vous l'avez compris. C'est avec ces décisions arbitraires et très autoritaires (sans aucune concertation) que notre commerce s'effondre.

Ah! Si... Elle aura fait une chose... Voter pour l'urbanisation du mas d'Avon qui rapportera 250 000€ à son conjoint. Belle preuve d'engagement municipal de cette élue et de son envie de défendre le dynamisme et l'attractivité de notre cité.

Groupe tous pour Aigues Mortes. Facebook: Aigues-Mortes Infos.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° ARR/2018/23/2.1 en date du 22 janvier 2018, M. le Maire d'AIGUES-MORTES a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification de droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme qui poursuit les objectifs suivants :

- intégrer au PLU sous la forme d'un secteur spécifique Uc2, le projet de « pôle santé » situé dans le secteur de la Gare, avec la possibilité y compris de commerces liés notamment à la santé ; en parallèle réduire l'emplacement réservé ER7 prévu pour du stationnement sur l'emprise de ce projet et adapter la vocation de l'emplacement ER1 situé en entrée de ville Route de Nîmes pour y prévoir du stationnement,
- intégrer au PLU le projet d'aménagement prévu sur le secteur situé à l'intersection de l'Avenue du Mas d'Avon et de l'Avenue du 8 mai 1945, dans le quartier du Bosquet, au travers de la création d'un secteur spécifique IIAUd et la définition d'orientations d'aménagement et de programmation,
- prévoir un emplacement réservé en vue de l'extension du cimetière municipal, au sein de la zone urbaine U,

À cet effet, M. Vincent LACANAL, Ingénieur en agriculture, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par décision n° E17000163/30 du Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes en date du 11 décembre 2017.

L'enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°3 du PLU d'AIGUES-MORTES se déroulera du jeudi 15 février 2018 au lundi 19 mars 2018 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique relative au projet de modification de droit commun n°3 du PLU ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pour consultation en Mairie d'AIGUES-MORTES, Place Saint Louis, 30220 AIGUES-MORTES, Service d'Accueil de la population (RDC) du 15 février 2018 au 19 mars 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

- lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- mardi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- vendredi de 8h à 12h.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur un poste informatique en Mairie d'AIGUES-MORTES, Place Saint Louis, 30220 AIGUES-MORTES, Service d'Accueil de la population (RDC) durant la même période, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie indiqué à l'alinéa précédent.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur le site internet de la commune d'AIGUES-MORTES à l'adresse suivante :

www.ville-aigues-mortes.fr, Rubrique : Environnement Modification n°3 du PLU.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations et propositions éventuelles :

- sur le registre d'enquête mis à disposition du public en Mairie d'AIGUES-MORTES, Place Saint-Louis 30220 AIGUES-MORTES, aux jours et heures habituels d'ouverture à la Mairie,

OU les adresser:

• par écrit à : M. le Commissaire enquêteur Projet de modification de droit commun n°3 du PLU d'AIGUES-MORTES - Hôtel de Ville, BP 23, Place Saint-Louis, 30220 AIGUES-MORTES,

• par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@ville-aigues-mortes.fr

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'AIGUES-MORTES, Place Saint-Louis, 30220 AIGUES-MORTES, en salle du Conseil Municipal, aux jours et heures suivants :

- jeudi 15 février 2018 de 9h à 12h
- mercredi 7 mars 2018 : de 9h à 12h
- lundi 19 mars 2018 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification de droit commun n°3 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil municipal d'AIGUES-MORTES.

Le rapport et les conclusions motivés du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie d'AIGUES-MORTES aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, ainsi que consultables sur le site internet de la commune: www.ville-aigues-mortes.fr (Rubrique : Environnement Modification n°3 du PLU).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au Code des relations entre le Public et l'Administration.

Hôtel de Ville
BP 23
Place Saint-Louis
30220 AIGUES-MORTES
04 66 73 90 90
www.ville-aigues-mortes.fr















capifrance





www.capifrance.fr





04 81 09 06 60

04 66 53 99 19





Si vous souhaitez paraître ici et ainsi bénéficier d'une distribution dans les boîtes aux lettres de la commune

contactez nous dès maintenant : contact@ville-aigues-mortes.fr 04 66 73 90 90 - tapez 5

Selle Theurense 2018















